



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Campagne électorale – Québec 2008

LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DOIT S'ENGAGER À ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF, POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES VILLES DU QUÉBEC

Montréal, le 20 novembre 2008. L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) et ses membres, les neuf sociétés de transport en commun du Québec, profitent de la campagne électorale pour rappeler aux différents partis politiques qu'ils doivent s'engager à assurer la pérennité du financement du transport collectif public et ce, pour soutenir le développement durable des villes du Québec.

Pour une pérennité du financement

Vivant une grave crise de financement depuis les années 90, alors que le gouvernement du Québec se retirait du financement de l'exploitation et diminuait entre autres ses subventions à l'achat d'autobus, les sociétés de transport en commun ont accusé d'importants manques à gagner entre 1992 et 2006. Ce désengagement de l'État a eu des répercussions majeures sur les contributions des municipalités ainsi que sur les tarifs des usagers qui ont dû être augmentés constamment depuis, pour faire face à la situation.

Pendant plus de 10 ans, les sociétés de transport en commun du Québec ont donc travaillé à rendre leurs activités plus efficaces et performantes et ont mené plusieurs exercices de compressions et de rationalisations, faisant ainsi diminuer les coûts par déplacement de façon substantielle. De plus, les sociétés membres de l'ATUQ ont entamé en 2004 une démarche de *benchmarking* leur permettant d'identifier les meilleures pratiques en matière d'exploitation et d'améliorer leur productivité. Malgré les efforts fournis par les sociétés, les besoins de financement en matière d'exploitation et de développement persistaient toujours, les sociétés faisant face au vieillissement de leur matériel et ce, conjugué à une croissance constante de la demande.

Après quelques annonces ponctuelles des gouvernements fédéral et provincial en 2004 et 2005, le gouvernement du Québec lançait finalement en 2006 la *Politique québécoise du transport collectif*, qui visait des investissements de l'ordre de 4,6 à 8 milliards de dollars sur un horizon de cinq ans. « *L'ensemble des mesures annoncées par les deux paliers de gouvernement au cours des dernières années nous a permis de passer du mode « survie » au mode « développement » et le financement du transport collectif est maintenant assuré... jusqu'en 2010. Tous ces efforts seront donc sans lendemain s'il n'y a pas de pérennité du financement. Le prochain gouvernement doit s'engager dans cette voie* », a affirmé le président de l'ATUQ et président de la Société de transport de Laval, M. Jean-Jacques Beldié.

Le transport collectif : un élément clé du développement durable

Plus qu'un simple service public, le transport urbain joue un rôle central dans une stratégie de développement durable. En effet, selon le document « *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2006 et évolution depuis 1990* », rendu public le 3 novembre dernier par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, ce sont 40% des émissions de gaz à effet de serre au Québec qui proviennent du transport, comparativement à 38% en 2005. Le secteur des transports conserve ainsi son triste titre de plus important émetteur de GES au Québec. Il faut savoir de plus qu'à lui seul, le transport routier représente près de 83% des émissions du secteur des transports, une augmentation de 3% par rapport aux données de l'an dernier. Cette augmentation est notamment due à la hausse constante de la motorisation ainsi qu'à l'accélération de l'étalement urbain depuis les dernières années. Enfin, le document attribue principalement au secteur des transports l'accroissement de 22% des émissions globales de GES entre 1990 et 2006 au Québec.

Pour l'ATUQ et ses membres, la solution réside sans conteste dans le développement du transport collectif et de la mobilité durable. Dans une étude réalisée par l'Observatoire scientifique de la mobilité durable pour le compte de l'ATUQ, « *La contribution du transport collectif au développement durable des villes du Québec* » (2008), il est démontré que le transport collectif favorise un développement environnementalement, socialement et économiquement durable et responsable. Parmi les éléments-clé de l'étude, notons :

- les GES émis par le transport urbain représentent à peine 2% du total de GES émis par le transport des personnes, la majorité des émissions découlant de l'usage de l'automobile ;
- comparativement à l'automobile, le transport collectif produit 95% moins de monoxyde de carbone, 90% moins de composés organiques volatiles et 50% moins de dioxyde de carbone et d'oxyde nitreux par mille passagers ;
- un ménage moyen pourrait couper de 25 à 30% ses émissions de GES en passant de deux à une voiture, ce que rend possible un environnement bien desservi par le transport collectif ;
- le débit d'une autoroute à trois voies est à peu près équivalent à celui d'un tramway moderne ;
- alors que le Québec vit une crise due à la détérioration de ses infrastructures routières, le transport en commun requiert moins de dépenses d'infrastructures. Une ville dont les déplacements sont basés sur le transport collectif consacre entre 5 et 8% du PIB de sa région au transport alors que la proportion atteint entre 12 et 15% dans une ville qui repose essentiellement sur l'automobile ;
- au Québec, 2 281 occupants d'une automobile ou d'un camion léger sont décédés sur la route entre 2003 et 2007, alors qu'il n'y a eu aucun décès parmi les passagers des autobus des réseaux de transports collectifs en milieu urbain ;
- un déplacement en transport collectif implique en moyenne 1 250 pas, ce qui correspond au quart de l'activité physique quotidiennement recommandée, qui est de 10 000 pas pour un adulte.

En résumé, l'étude fait la preuve que le transport collectif est un stimulant pour l'économie, un créateur d'emploi au Québec et un atout pour le tourisme ; qu'il constitue une source d'économie pour les ménages, une solution face au réchauffement climatique, à la dépendance au pétrole et aux problèmes liés à la congestion routière ; qu'il contribue à mettre un frein à l'étalement urbain, à l'isolement social ainsi qu'à de nombreux problèmes de santé ; enfin, qu'il permet une meilleure accessibilité au travail, aux loisirs et services publics et ce, de façon plus sécuritaire.

« La population québécoise souhaite faire sa part pour le développement durable, et l'utilisation des transports publics est en ce sens de plus en plus prisée. Les sociétés de transport affichent des taux moyens d'augmentation de l'achalandage frisant les 5% pour l'année 2008. Les réseaux de transport, fonctionnant déjà à pleine capacité, peinent à accueillir de nouveaux usagers. Il faut donc agir rapidement et investir massivement pour faire en sorte d'offrir à la population un service moderne et plus performant et ainsi, s'assurer d'un transfert modal permanent en faveur des transports publics », conclut M. Beldié.

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Roxane Fafard, responsable communications et relations publiques
Téléphone : (514) 280-4640 / cellulaire : (514) 928-4640
roxane.fafard@atuq.com